

**FORMATION DE LA SECTION DISCIPLINAIRE
DE L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS
A L'EGARD DES ETUDIANTS**

Vu le décret n°2016-24 du 18 janvier 2016 relatif à l'Institut d'études politiques de Paris,

Les membres étudiants élus au conseil de l'Institut d'études politiques de Paris, au conseil scientifique et au conseil de la vie étudiante et de la formation ont procédé, par vote électronique du 28 au 29 avril 2026, au renouvellement d'un membre étudiant de la section disciplinaire de l'Institut d'études politiques de Paris compétente à l'égard des étudiants.

A été désigné :

- Monsieur Virgile HAUTCHAMP (élu au premier tour par 12 voix – 17 votants)

Les autres membres de cette formation sont :

En qualité de membres enseignants ou chercheurs :

- Monsieur Laurent GAYER
- Monsieur Olivier GODECHOT
- Madame Julie KLEIN (présidente)
- Monsieur Adrien LEHMAN

En qualité de membres étudiants :

- Madame Lou EDIN
- Monsieur Mathis GROSSNICHEL
- Madame Zélie TREBOUTA

En qualité de membres du personnel :

- Madame Cécilia BAEZA RODRIGUEZ

La désignation du second membre représentant du personnel s'est avérée impossible après trois tentatives infructueuses, faute de candidat.